



# **PACTE MONDIAL DE L'ONU**

## **COMMUNICATION SUR LE PROGRES**

**- COP 2020 -**



# SOMMAIRE

	<b>Le Mot de la Direction</b>	<b>Page 3</b>
<b>1-</b>	<b>L'Entreprise</b>	<b>Page 3</b>
1-1	Présentation de l'Entreprise	Page 3
1-2	Présentation de nos produits	Page 6
<b>2-</b>	<b>Principes relatifs aux Droits de l'Homme</b>	<b>Page 7</b>
2-1	Communication	Page 7
2-2	Droits de l'Homme	Page 7
2-3	COUSIN COMPOSITES	Page 8
<b>3-</b>	<b>Principes relatifs aux conditions de travail</b>	<b>Page 8</b>
<b>4-</b>	<b>Principes relatifs à l'environnement</b>	<b>Page 9</b>
<b>5-</b>	<b>Principes relatifs à la lutte contre la corruption</b>	<b>Page 15</b>
5-1	Fournisseurs	Page 15
5-2	Réglementation	Page 15

## Le Mot de la Direction

Adhérent depuis 2017, COUSIN COMPOSITES continue de promouvoir pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les 10 principes fondateurs, regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux :

Les Droits de l'Homme, Les Normes de Travail, L'Environnement, La Lutte contre la Corruption.

Nous coordonnons notre action autour de 4 axes stratégiques, déclinés en autant de groupes projets - orientés vers l'action et les résultats concrets - et dont le dénominateur commun est de garantir le progrès et la pérennité de l'entreprise.

Ces groupes sont :

- 1. Le groupe « Clients »** chargé de s'assurer que les entités du groupe mettent en œuvre l'excellence opérationnelle, afin de servir toujours mieux leurs clients en produits de qualité, dans les délais promis, dans le but que ceux-ci continuent à préférer Cousin Trestec à ses concurrents.
- 2. Le groupe « Innovation »** chargé de proposer des actions prospectives qui permettront de trouver de nouveaux marchés/ produits, de nouveaux clients, de nouvelles idées et « best practices » et qui alimenteront le business de demain.
- 3. Le groupe « Ensemble »** chargé de proposer et tester des modes de travail construisant davantage d'adhésion du salarié à son entreprise, de satisfaction dans l'exécution de sa mission, ainsi qu'une organisation qui promeut le travail collaboratif, la décision partagée et la gestion en mode projets.
- 4. Le Groupe « Environnement »** définit des priorités qui visent à ce que l'entreprise insère son action en conformité avec les exigences environnementales présentes et futures. Pour réaliser les actions prioritaires définies pour chaque thème, ces 4 groupes stratégiques s'appuient sur les fonctions organiques et support de l'entreprise. Les résultats sont constatés par des indicateurs regroupés au sein de tableaux de bords partagés et suivis.

Malheureusement, notre monde subi une pandémie sans précédent, ayant de graves répercussion sur notre société.

Nous devons profiter de cette période pour repenser notre modèle économique.

Je suis heureux de réaffirmer notre engagement au travers de notre COP 2020 et de les intégrer au cœur de notre stratégie.

COUSIN COMPOSITES s'engage dans une démarche QSE ayant pour objectif,

Une triple certification : ISO 9001 v 2015 – ISO 14001 v 2015 – ISO 45001 v 2018.

Wervicq-Sud, le 02 Juin 2020

**Maxime BONTE**  
Directeur Général



# 1. Généralités de la société

## 1-1 Présentation de COUSIN COMPOSITES

COUSIN FRERES est la maison mère historique de COUSIN COMPOSITES S.A.S, créée en 1848 par **Louis COUSIN**.

A cette époque, la société retordait des fils de lin. A partir de 1865, COUSIN FRERES est devenu tresseur et a réalisé des lacets.

En 1950, COUSIN FRERES sera un précurseur dans l'utilisation du polyamide pour la réalisation de fils à coudre et de filets de pêche.

En 1956, elle sera la première société à introduire le fil polyester continu pour la réalisation de fils à coudre destinés à la confection.

COUSIN FRERES réalisera également des grosses tresses et des câbles textiles, destinés entre autres, aux activités océanographiques du Commandant COUSTEAU.

A partir des années 1970, lancement de nouvelles diversifications et COUSIN FRERES s'oriente vers des produits plus techniques (lignes de parachutes, cordes de montagnes, cordages yachting) en profitant de ses connaissances dans le domaine du tressage, du retordage, de l'enduction ou de l'imprégnation de fil.

La diversité des marchés touchés par COUSIN FRERES et la volonté d'accroître l'efficacité de l'ensemble des activités a conduit la direction à **filialiser ses activités en 1995**.

*Les filiales suivantes ont été créées :*

**COUSIN FILTERIE** spécialisée dans la fabrication de fil à coudre industriel et présent dans les secteurs suivants : l'automobile, les vêtements de protection, les chaussures, la bagagerie et la matelasserie.

La société COUSIN FILTERIE a été reprise entièrement par le Groupe HAMMAN en janvier 2003 qui suite à une restructuration décidera la fermeture définitive du site de Wervicq-sud en 2006.

**COUSIN TRESTEC** spécialisée dans la fabrication de tresses techniques et présent dans les secteurs suivants : Parapentes, yachting, océanographie, câbles spéciaux, cordes de montagne et sécurité.

**COUSIN BIOTECH** spécialisée dans les textiles implantables (ligaments,...).

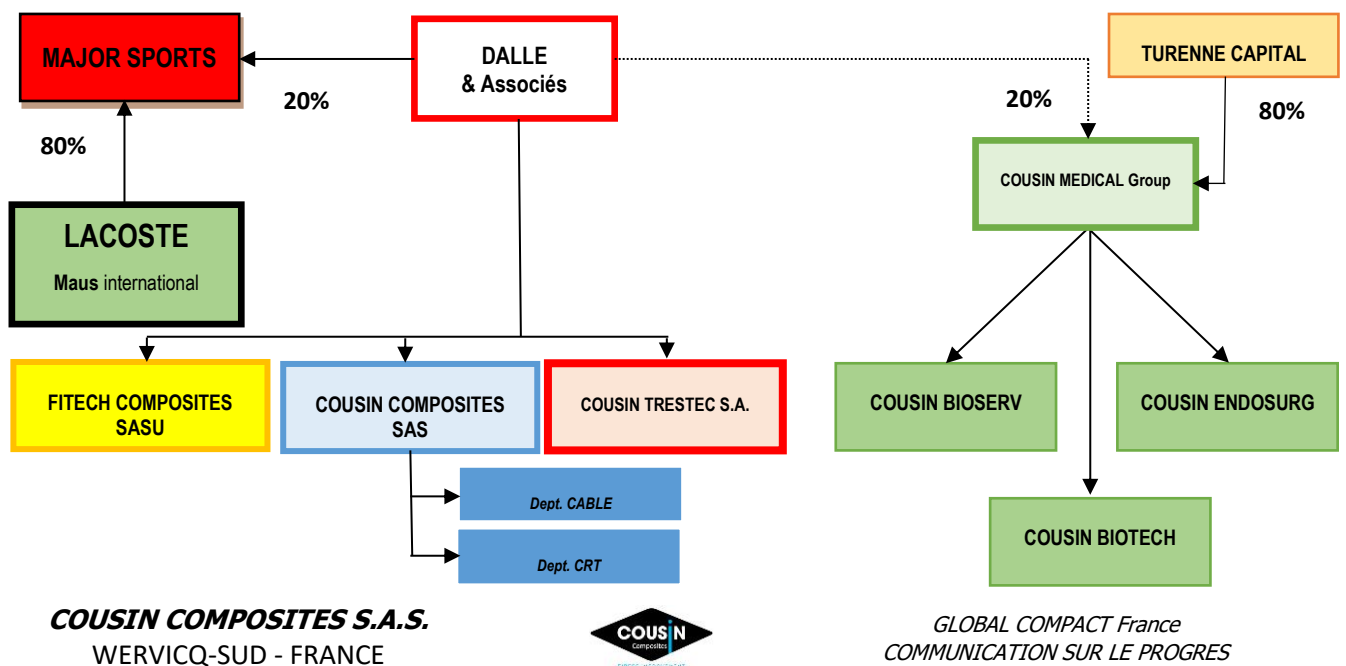
Suite aux rachats de sociétés du milieu médical. Le groupe COUSIN MEDICAL Group est né en 2015.

**COUSIN COMPOSITES** spécialisée dans l'imprégnation et l'assemblage de fibres hautes performances.

COUSIN COMPOSITES se décompose en 2 sites basés sur WERVICQ-SUD :

- ➔ Allée des Roses : Renforts de câbles à fibres optiques, les aiguilles de tirage, imprégnation.
- ➔ Rue Abbé Bonpain : Les cordages pour raquettes de tennis et de squash.

**FITECH** spécialisé dans la fabrication de profilés pultrudés a rejoint le groupe en septembre 2019.



L'activité composite a démarré à la fin des années 70 au sein de Cousin Frères.

En 1999, le CA a atteint 6 M€ et COUSIN COMPOSITES a déménagé pour disposer d'installations modernes et adaptées à son évolution. En 2001, le CA de COUSIN COMPOSITES dépasse les 15 M€.

En 2001, COUSIN COMPOSITES a créé 2 joint-ventures avec l'américain FIBER-LINE, Inc. afin d'étendre sa gamme de produits et de services. C'est ainsi que les sociétés COUSIN – FIBER-LINE pour la France et FIBER-LINE – COUSIN pour les Etats-Unis voient le jour.

En 2002, ces filiales connaissent une grave crise économique liée à l'explosion de la bulle internet. Cette crise durera plus de 2 ans et le CA descendra sous les 6 M€. Une restructuration s'impose et la société a connu son premier plan social. La crise entraînera également la fin du partenariat avec Fiber-Line fin 2004.

A partir de 2005, la filiale renoue avec la croissance en augmentant ses parts de marché en câblerie et dans son activité tennis.

En 2008, COUSIN FRERES revend une partie du groupe (COUSIN COMPOSITES & COUSIN TRESTEC) à la société familiale DALLE & Associés.

En 2009, la société COUSIN COMPOSITES s'équipe de lignes mono-filaments.

En 2014, le Groupe Dalle & Associés rachète COUSIN MEDICAL Group.

En 2015 & 2016, COUSIN COMPOSITES s'équipe de nouvelles machines destinées à la fabrication et au traitement de fils multi-filaments.

En 2019, COUSIN COMPOSITES augmente sa capacité de production afin de répondre au marché des télécommunications.

Le groupe prend possession de FITEH COMPOSITES

En 2020, Le monde fait face à la pandémie COVID-19

Internet [http : //www.cousin-composites.com](http://www.cousin-composites.com)

Mail : [contact@cousin-composites.com](mailto:contact@cousin-composites.com)



## 1-2 Présentation de nos produits

COUSIN COMPOSITES conçoit et réalise des produits à base de fibres de hautes performances pour des applications de renforcement de haute technicité.



**JITEC FRP** : joncs composites obtenu par trempage de fibres continues avec une résine thermodurcissable.



**TIRATEC** : Toute la gamme des aiguilles de tirage, conçues pour le passage de câbles dans des conduits de longues distances.



**YARNTEC** : filage mono ou bi-composants en voie fondue. Cet équipement permet de mettre en œuvre tous les polymères thermoplastiques, tels que : PE, PP, PA, PET, PPS, PEI, PEEK etc...



**CORDES** : Fabrication de cordages mono et/ou multi-composants.

2 technologies de fabrication font de COUSIN COMPOSITES, un des leaders mondiaux du cordage pour le tennis et le squash.



**FLEXTEC** : imprégnation et fonctionnalisation de tout type de fils techniques.



**BOBINAGE** : Le bobinage est réalisé en fonction du cahier des charges de nos clients.

## 2. Principes relatifs aux droits de l'Homme



**Principe 1** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



**Principe 2** Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

### 2-1 Communication

Nos clients sont sensibles à l'engagement de COUSIN COMPOSITES sur la communication et son soutien au GLOBAL Compact France.

COUSIN COMPOSITES affiche également son engagement au GLOBAL COMPACT sur son site internet ainsi qu'au travers de son Manuel de Management.

Au travers de toutes nos spécifications Techniques d'Achat, COUSIN COMPOSITES promeut les fournisseurs qui adhéreront au GLOBAL Compact.

L'ensemble de nos fournisseurs ont signé sans réserve contre les 10 principes.

COUSIN COMPOSITES s'entoure de partenaires commerciaux et de fournisseurs sensibles aux 10 principes de l'ONU.

### 2-2 Droits de l'Homme

COUSIN COMPOSITES se conforme au droit français en matière d'emploi et de santé. De ce fait, l'entreprise soutient la déclaration universelle des droits de l'homme.

#### Extrait de Spécification Technique d'Achat

##### **10° Responsabilité Sociétale / Social responsibility**

En adhérant au Pacte mondial des Nations Unies ou « GLOBAL COMPACT », COUSIN COMPOSITES s'engage à respecter les principes fondamentaux dans le domaine des droits de l'Homme, du droit du Travail, de l'Environnement, de la lutte contre la Corruption.

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/113621>

COUSIN COMPOSITES souhaite favoriser les prestataires adhérant à cette démarche.

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

*By adhering to the United Nations Global Compact, COUSIN COMPOSITES is committed to respecting the fundamental principles in the areas of human rights, labor standards, the environment and the fight against corruption. .*

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/113621>

*COUSIN COMPOSITES wishes to favor the providers adhering to this step.*



## 2-3 COUSIN COMPOSITES

Depuis décembre 2017, COUSIN COMPOSITES a rédigé et communiqué son Code Ethique dans l'ensemble de l'entreprise.

Chaque salarié peut accéder à ce Code Ethique en allant sur son espace personnel (sous notre système de management de la qualité QUALIOS).

Il est également disponible sur notre site internet.

### Extrait du Code Ethique

STD-CMP-CIAL-002 Version 1

Mise en activité 08/12/2017

# Code de conduite éthique

## Cousin Composites



### 1. Assurer la sécurité de nos collaborateurs

- Garantir un milieu de travail sûr et de bonnes conditions de travail pour tous
- Suivre les règles indispensables à la sécurité de chacun (garder nos lieux de travail libres d'alcool et de drogues, porter en tout temps l'équipement de protection individuel exigé,...)



### 2. Traiter les autres avec respect et dignité

- Comprendre et apprécier l'importance de la diversité et de l'inclusion
- Favoriser un environnement de travail libre de comportements choquants, insultants, hostiles ou intimidants



## 3. Principes relatifs aux conditions de travail



#### Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



#### Principe 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



#### Principe 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



#### Principe 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



COUSIN COMPOSITES applique à l'ensemble de son personnel les droits prévus par la législation française et par la convention collective professionnelle. Le droit français interdit le travail d'enfants mineurs.

Seuls les contrats d'apprentissage ou les stages d'observations peuvent être appliqués.

- ⇒ Les femmes représentent 13% de l'effectif, essentiellement lié à la pénibilité de certains postes.
- ⇒ Il n'y a pas de discrimination homme / femme dans notre entreprise, la polyvalence et la poly-compétence font l'objet d'une grille de salaire.
- ⇒ L'entreprise s'efforce d'offrir de l'emploi aux personnes en situation de handicap, soit directement en adaptant des postes spécifiques ou indirectement en faisant travailler des fournisseurs spécialisés :
  - ELISE : société de recyclage,
  - FIBEM : fabrication de palettes, d'emballages

Par ailleurs, lors d'un surcroît d'activité, COUSIN COMPOSITES fait appel à des agences d'intérim ou des CAT pour des opérations d'emballages.

La protection sociale du personnel est la même quel que soit son statut, son sexe, ses origines et son âge.

- ⇒ COUSIN COMPOSITES s'attache à faire vivre le dialogue social en organisant (au moins 1 fois/an) une réunion évoquant la vie de l'entreprise et de ses salariés. Ces réunions sont l'occasion d'échanges entre le personnel et la direction de l'entreprise. Ces réunions s'accompagnent d'un repas où l'échange et la convivialité sont de mises.
- ⇒ La formation, le développement des compétences et de la polyvalence du personnel sont une des préoccupations de l'entreprise. Cette préoccupation fait l'objet d'une attente toute particulière lors des entretiens professionnels. Des formations internes permettent aux personnels d'acquérir de la compétence et par conséquent une rémunération valorisée.
- ⇒ La législation sur la pénibilité a évolué à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016. 6 facteurs sont définis par la loi : postures pénibles, manutentions manuelles de charges, agents chimiques dangereux, vibrations mécaniques, températures extrêmes, bruit).
  - Ces facteurs sont étudiés lors de chaque entretien professionnel, mais aussi au travers de notre nouvelle démarche : être ISO 45001 : 2018



## Extrait du Code Ethique

	<b>4. Mener les affaires avec intégrité et uniquement au profit de la société</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- S'abstenir de tout comportement qui nuirait à la réputation de l'entreprise</li><li>- Éviter toute situation où l'acceptation d'un cadeau serait inappropriée</li></ul>	...
	<b>5. Mener nos activités de manière licite et équitable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Respecter les lois et règlements nationales et internationales</li><li>- Fournir seulement des informations honnêtes et exactes quant aux produits ou services</li><li>- Prohiber le travail d'enfant ou le travail forcé</li></ul>	...
	<b>6. Garantir la sécurité des données et la protection de la vie privée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préserver et protéger tous les renseignements personnels dont nous disposons</li><li>- Ne pas utiliser des informations confidentielles à l'extérieur de nos responsabilités ou pour un bénéfice personnel</li></ul>	...
	<b>7. Protéger et utiliser convenablement les biens de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser les biens de la société efficacement et seulement à des fins d'activités légitimes</li><li>- Respecter la propriété industrielle et intellectuelle ainsi que les droits des marques de commerce</li></ul>	...
	<b>8. Lutter de manière active contre la fraude et le blanchiment d'argent</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir une structure conforme de processus et de procédures qui contrôle l'efficacité de nos activités de comptabilité et d'information financière</li><li>- Exécuter nos responsabilités en conformité avec les contrôles internes et externes de l'entreprise</li></ul>	...

## 4. Principes relatifs à l'environnement



**Principe 7** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



**Principe 8** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



**Principe 9** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

La protection de l'environnement est un élément central de l'ensemble nos développements.

Nous devons penser autrement, notre service de Recherche & Développement intègre cette notion dans tous nos projets.

**La réglementation REACH nous impose d'utiliser et de produire des produits responsables aussi bien au niveau de l'environnement que de la santé de ses salariés.**

C'est pourquoi COUSIN COMPOSITES fait évoluer les produits et les procédés afin d'être en conformité avec les réglementations et les lois en vigueur.

Afin de mettre en œuvre les bonnes pratiques COUSIN COMPOSITES se lance dans la mise en place de la norme ISO 14001 : 2015 !

Pour ce faire COUSIN COMPOSITES doit :

- Etre en conformité aux prescriptions réglementaires en matière d'environnement,
- Mettre un pilotage du management de l'environnement,
- Analyser les risques de pollution,
- Améliorer nos performances environnementales en fonction d'objectifs pertinents et mesurables.



COUSIN COMPOSITES a élaboré une charte environnementale disponible sur son site internet et diffuser à chaque salarié au travers de leur espace sous notre GED.

Cette démarche s'applique aussi bien au sein de la société que chez soi.

Eviter la consommation abusive.

# La charte



## Au quotidien, le personnel et les dirigeants s'engagent



### « Trier/ Recycler »

- Recycler les cartons, emballages, papiers, bois et métaux pendant le travail, mais également sur les temps de pause
- Jeter les cartouches d'encre, piles et déchets électroniques selon la réglementation DEEE en vigueur
- Gérer le recyclage des produits dangereux utilisés lors de la conception des produits



### « Consommer avec modération »

- Utiliser les faces verso des ratés d'impression en brouillon
- Développer l'archivage informatique
- Ne pas imprimer systématiquement les courriels



### « Maîtriser les énergies »

- Éteindre les lumières dans les bureaux et les locaux communs en les quittant
- Éteindre systématiquement les postes informatiques, imprimantes...
- Couper le robinet après utilisation
- Trouver le bon équilibre chaud/froid l'été et l'hiver
- Aménager les locaux en utilisant dès que possible des technologies éco-responsables



### « Bouger autrement »

(Réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports)

- Adopter une éco-conduite
- Développer le covoiturage
- Privilégier les rendez-vous téléphoniques plutôt que les déplacements systématiques
- Favoriser les modes de transports doux



## La société s'engage à

### « Former et informer »

(pour mieux agir)

- Diffuser la Charte à l'ensemble du personnel
- Mettre à disposition et signaler des zones de tri

### « Acheter mieux »

- Privilégier les achats éco responsables et les fournitures à longues durées de vie ou rechargeables
- Favoriser le partenariat avec les acteurs locaux et/ou ISO 14001
- Approvisionner des composants RoHS compliant pour nos besoins de réparations électroniques

### « Communiquer »

- Sensibiliser les salariés et les impliquer dans les initiatives environnementales de l'entreprise
- Communiquer à nos parties intéressées notre engagement en faveur du développement durable, notamment via le Global Compact des Nations Unies auquel Cousin Composites est adhérent.

### « Assurer le suivi de la charte »

- Réaliser un suivi annuel de la consommation énergétique et mettre en place des actions pour résoudre les problèmes soulevés.

[www.cousin-composites.com](http://www.cousin-composites.com)

# La charte



## Lors de la conception de ses produits, Cousin Composites s'engage à



### « Penser cycle de vie »

- Prendre en compte l'environnement dès l'expression et l'analyse du besoin
- Analyser les impacts dans leur globalité : de l'extraction des ressources à la fin de vie du produit, sans se concentrer uniquement sur la fabrication
- Considérer les différents aspects de l'environnement (épuisement des ressources, pollutions, effet de serre, altération des écosystèmes,...)



### « Choisir ses matériaux »

- Ne pas recourir à des matériaux interdits par les réglementations européennes REACH et ROHS ou la loi américaine Dodd-Frank
- Favoriser l'usage de matériaux recyclés dans les produits et les emballages (taux d'acceptation de matière recyclée/recherche de fournisseurs de matières premières recyclées)
- Opter pour les matériaux les moins énergivores en limitant la production de déchets (matériaux d'origine naturelle/matériaux produits avec des process faiblement énergétiques et à faible taux de rebuts/ajustement du raffinement au besoin : pas de blanchiment ou d'adjuvants inutiles)



### « Produire responsable »

- Privilégier les process les moins polluants et produisant le moins de déchets (technologies récentes, acceptations de taux de rebuts rebroyés,...)
- Limiter le transport nécessaire à la fabrication en évitant les choix de technologies pouvant conditionner une provenance éloignée et aborder les impacts et coûts globaux du transport en réunion.



### « Anticiper la fin de vie »

- Faciliter le désassemblage des produits en fin de vie et la séparation des matières, en privilégiant les assemblages démontables au moyen d'outils standards et en évitant les matériaux « sandwichs »
- Restreindre le nombre de composants et de matières différentes afin de réduire les étapes de valorisation
- Favoriser les matériaux recyclables dans les produits et les emballages : carton, métaux, bois, ou à défaut plastiques recyclables non-chargés (PET, PEHD, PS, ABS, PVC,...)







**JITEC – ARATEC – TIRATEC – RUBACEF  
FLEXTEC – CEFOR - TECNIFIBRE**

**Certificate of Compliance**

■ **To the Regulation PFOS (2006/122EC and amended Council Directive 76/769/EEC)**

No PFOS (Perfluorooctane sulfonates) in prohibited quantities, above the limited values set in the EU Regulation 2006/122/EG, are present in the raw materials we use.

■ **To the Regulation WEEE (EU 2012/19/EC)**

After careful study of the scope of Directive 2012/19/EC (WEEE) FEM.  
We considers that the equipment produced by us is not covered by the directive.

■ **To the Regulation RoHS II (Directive 2011/65/EC)**

We hereby confirm that the supplied products correspond to the directive 2011/65/EU of the European parliament. This concerns the following hazardous substances in electrical and electronic equipment : Lead, Mercury, Cadmium, Chrome VI, polybrominated biphenyls (PBB), polybrominated diphenyl ethers (PBDE), DecaBDE...

■ **To the Regulation RoHS III (Directive 2015/863/EC)**

We hereby confirm that the supplied products correspond to the directive 2015/863/EU of the European parliament. This concerns the following hazardous substances in electrical and electronic equipment : 4 phtalat substances.

■ **To REACH (Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals)**

according to the candidate list updated **16.01.2020** on ECHA website: <http://www.echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

According to REACH (CE N°1907/2006), chemical substances must be registered, the finished product not. As a manufacturer and supplier of article to the electronic and optic industries, we do not need to register. The chemical raw materials applied come exclusively from European manufacturers. Our suppliers or sub-suppliers substances are pre registered.

■ **To Non-use of DRC conflict minerals 3TG (DFA section 1502)**

Our products manufactured, on our knowledge, comply the Dodd-Frank Wall Street Reform and Protection Act requiring disclosure of the presence of minerals mined in the Democratic Republic of the Congo and/or adjoining countries.

■ **To the non-existence of substances including ASBESTOS**

Asbestos refers to a set of six naturally occurring fibrous minerals. Asbestos has six primary sub-classifications: chrysotile, crocidolite, amosite, anthophyllite, tremolite, and actinolite

■ **The GLOBAL COMPACT**

website : <https://www.unglobalcompact.org>

By voluntarily adhering to the UN Global Compact, COUSIN Composites is committed to promoting a set of 10 principles (human rights, labor rights, environmental protection, anti-corruption ...).

■ **To The Proposition 65 List ( OEHHA)**

We hereby confirm that the supplied products are in accordance of US California Proposition 65 Act.  
Our products do not contain any substances according to Proposition 65.

*COUSIN COMPOSITES supervises these directives and will takes, in the event of changes, the appropriate measures. This confirmation has been made on the basis of the laws and regulations at the present time and according to our best knowledge and today's level of awareness.*

**CARLIER Christian**  
Quality Manager  
Le 20/01/2020

COUSIN COMPOSITES S.A.S.  
Allée des roses  
France 59117 Wervicq-sud



S.A.S au capital de 320000 €  
APE 175 G - 398 606 582 RCS LILLE  
TVA N° FR 72 398 606 582





Afin de limiter les déchets et donc notre impact, nous mettons en place un certain nombre d'actions en 2018 afin d'étendre le recyclage dans les bureaux mais surtout dans les ateliers.

Tous nos déchets industriels chimiques sont traités afin de les rendre inertes, d'autres sont systématiquement traités par une société spécialisée.

Les cartouches d'encre vides sont traitées par la société CONIBI.

L'éclairage général de nos ateliers est en LED. Les éclairages ponctuels sont progressivement changés par des LEDs. Certaines zones ne sont pas concernées pour le moment car il s'agit d'éclairage ponctuel.

COUSIN COMPOSITES possède des véhicules rejetant moins de 100g de CO2.

COUSIN COMPOSITES participe également aux frais de transport du personnel à hauteur de 50% (sur leur abonnement mensuel ou annuel), lorsque ces derniers utilisent les transports en commun ou les services publics de location de vélos.

Notre charte environnementale communique également sur le covoiturage lorsque celui-ci est possible.

Dans le prolongement de la loi sur la transition énergétique et en complément de l'obligation sur le tri et la valorisation des emballages professionnels (Art.R543-66 à 72 du code l'Environnement), le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 oblige depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au tri à la source et à la valorisation de 5 flux de déchets (Art. D543 à 287 du code de l'Environnement).

#### ***L'obligation porte sur le :***

##### **Papier / Carton :**

Le recyclage du papier bureau est réalisé par la société ELISE.

Le recyclage du carton est réalisé par la société PAPREC.

En 2020 : Nous avons collecté 19037.5 kg.

##### **Métal :**

- La ferraille issue de la fin de vie de machine ou de la conception de nouveaux procédés est recyclée par un ferrailleur afin de lui donner une seconde vie.
- Les canettes de boisson son recyclées par une société de recyclage. En 2020, 4.5kg ont été recyclés

- **Plastique :** En 2019, le recyclage de bouteilles en PET, de gobelets représente 63.5kg.

- **Verre :** Notre consommation est quasi nulle.

- **Bois :** Toutes nos palettes de matières premières sont réutilisées pour nos expéditions ou recyclées par une société de fabrication de palettes

Au cours de l'année 2020, COUSIN COMPOSITES entend suivre et augmenter les quantités recyclées en augmentant les points de collecte.

Trouver des solutions, pour diminuer de plus en plus nos déchets banaux.

Nos déchets sont peut-être des matières premières pour d'autres entreprises.



## 5. Principes relatifs à la lutte contre la corruption



**Principe 10** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

### Extrait de Code de conduite Ethique



#### 8. Lutter de manière active contre la fraude et le blanchiment d'argent

- Maintenir une structure conforme de processus et de procédures qui contrôle l'efficacité de nos activités de comptabilité et d'information financière
- Exécuter nos responsabilités en conformité avec les contrôles internes et externes de l'entreprise



#### 9. Prévenir toute forme de corruption active ou passive

- Respecter les législations qui prohibent la corruption active et passive et les législations relatives au financement des activités politiques



### 5-1 : Fournisseur

A travers ses spécifications techniques d'achats, COUSIN COMPOSITES demandent à ses fournisseurs de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent.

### Extrait de Spécification Technique d'Achat

#### ***10° Responsabilité Sociétale / Social responsibility***

En adhérant au **Pacte mondial des Nations Unies** ou « **GLOBAL COMPACT** », COUSIN COMPOSITES s'engage à respecter les principes fondamentaux dans le domaine des droits de l'Homme, du droit du Travail, de l'Environnement, de la lutte contre la Corruption.

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/113621>

COUSIN COMPOSITES souhaite favoriser les prestataires adhérant à cette démarche.

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

*By adhering to the United Nations Global Compact, COUSIN COMPOSITES is committed to respecting the fundamental principles in the areas of human rights, labor standards, the environment and the fight against corruption. .*

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/113621>

*COUSIN COMPOSITES wishes to favor the providers adhering to this step.*



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Les fournisseurs de COUSIN COMPOSITES s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour éviter l'approvisionnement illégal et contraire à l'éthique **des métaux de la République du CONGO et de ses pays voisins**. Les fournisseurs doivent se conformer à la réglementation **Dodd-Frank**. Ils devront s'assurer que les **3TG** contenus dans leurs produits ne proviennent pas de mines en RDC et/ou des pays voisins.

*The suppliers of COUSIN COMPOSITES are committed to take the necessary actions to avoid the illegal and unethical metal sourcing from the Republic of CONGO and its neighboring countries. Suppliers are to comply with Dodd-Frank regulations. They will have to make sure that the 3TG contained in their products do not come from mines in the DR Congo and the surrounding region.*

### 5-2 : Réglementation

La réglementation change et impose la sécurisation des relations entre les différents acteurs.

Cette réglementation impose une contractualisation des relations entre les parties prenantes afin d'établir des relations saines et transparentes avec les différents acteurs.